



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue St-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa;
Mesdames les conseillères Dana Chevalier, Andrée Deschamps;
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Madame Catherine Adam, stagiaire au greffe, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

11-290-14 Ouverture de la séance

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'ouvrir la séance ordinaire du 10 novembre 2014. Il est 19 h 53.

Adoptée à l'unanimité.

11-291-14 Ordre du jour

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

11-290-14 Ouverture de la séance

- 11-291-14 Ordre du jour
- 11-292-14 Publication dans les journaux du rapport sur la situation financière de la Ville
- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
- 11-293-14 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
- 5.1. Orientations du conseil
- 11-294-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 27 novembre 2014
- 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
- 11-295-14 Renouvellement de l'entente intermunicipale 2015 – Centre d'appels d'urgence de la Ville de Pointe-Claire
- 11-296-14 Plan d'action sur la sécurité publique relativement aux nuisances et méfaits sur la rue Sainte-Anne
- 11-297-14 Personne ressource responsable du volet Recherche et Sauvetage - plan des mesures d'urgence de la ville
- 7. Développement communautaire**
- 11-298-14 Démission d'un membre du Comité de développement communautaire
- 11-299-14 Demande de fermeture de la rue Sainte-Anne pendant l'événement < Course de lits nocturne > - Carnaval d'hiver 2015
- 11-300-14 Collecte de sang de madame le maire
- 11-301-14 Lettre d'appui pour le maintien des services de Développement économique West-Island (CLD)
- 8. Urbanisme**
- 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
- 8.3. Autres sujets
- 9. Services techniques**
- 9.1. Autorisation de dépenses
- 9.2. Conclusion de contrats

- 11-302-14 Octroi de contrat pour les services professionnels d'architecture pour le projet du futur garage municipal– Appel d'offres sur invitation
- 11-303-14 Protocole d'entente avec la Ville de Pincourt quant à l'utilisation d'un site de dépôt de neige usée pour la saison 2014-2015
- 11-304-14 Octroi de contrats pour la fourniture de lignes téléphoniques SIP
- 9.3. Acceptation de plans
- 9.4. Réception de travaux
- 9.5. Autres sujets
- 10. Environnement**
- 11-305-14 Demande d'aide financière dans le cadre du programme « ÉcoConnexions CN 2015 – De terre en air »
- 11. Développement économique et touristique**
- 11-306-14 Étude économique du Secteur Nord – Mandat à une firme d'urbanisme pour la réalisation d'un plan du développement du territoire
- 11-307-14 Demande de permis de réunions auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors des activités du Carnaval et de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre biannuelle des employés de la Ville
- 11-308-14 Demande de permis de feux d'artifice auprès du Service de sécurité incendie de Montréal, section des événements spéciaux et mesures opérationnelles pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2015
- 11-309-14 Demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2015
- 11-310-14 Autorisation d'utiliser les véhicules de service de la Ville et le soutien logistique - collecte de la Guignolée le 7 décembre 2014
- 12. Finances**
- 12.1. dons / promotions / aides financières
- 11-311-14 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
- 12.2. Autres sujets
- 11-312-14 Adoption des comptes

13. Administration et greffe

- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 13.2. Opérations Immobilières
- 13.3. Autres sujets
 - 11-313-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la refonte globale du site web municipal
 - 11-314-14 Autorisation afin de permettre un poste d'attente de taxis en face du 88 rue Sainte-Anne
 - 11-315-14 Rue Sainte-Anne – Phase III
 - 11-316-14 Déjeuner – Levée de fonds pour NOVA

14. Ressources humaines

- 14.1. Contrats et ententes
- 14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlement

- 11-317-14 Avis de motion pour le règlement numéro 774 sur les tarifs et abrogeant le règlement numéro 760
- 11-318-14 Avis de motion du règlement numéro 704-5 modifiant le règlement numéro 704 concernant la formation d'un comité consultatif d'urbanisme
- 11-319-14 Avis de motion du règlement numéro 533-65 modifiant le règlement 533 sur le zonage
- 11-320-14 Avis de motion du règlement numéro 535-11 modifiant le règlement 535 sur le lotissement
- 11-321-14 Adoption du règlement numéro 772 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

16. Dépôt de documents**17. Levée de la séance**

- 11-322-14 Levée de la séance

Lecture du rapport sur la situation financière de la Ville

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, madame le maire fait lecture du rapport sur la situation financière de la Ville dont le texte est joint en annexe A.

11-292-14 Publication dans les journaux du rapport sur la situation financière de la Ville
--

ATTENDU QUE selon l'article 474.1, alinéa 6, de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil peut décréter la publication du texte du rapport sur la situation financière de la Ville dans un journal diffusé sur son territoire au lieu de distribuer ce dernier à chaque adresse municipale;

ATTENDU QUE le conseil souhaite retenir cette solution;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

De publier le texte du rapport sur la situation financière de la Ville, daté du 10 novembre 2014 dans le journal « Cités Nouvelles ».

Aux fins de la publication du rapport, d'autoriser une dépense maximale de 1 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-140-00-341 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 20 h 02 et s'est terminée à 20 h 48 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement 704 : Comité consultatif d'urbanisme et autres comités; ▪ Mandat à une firme d'urbanisme – Résolution 11-306-14;
Mme Lanno	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retrait d'une résolution relative au droit à un environnement sain; ▪ Subvention ÉcoConnexions CN; ▪ Futur site du garage municipal et consultation publique; ▪ Critères d'admissibilité pour la Guignolée;
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subvention ÉcoConnexions CN; ▪ Problématique des castors; ▪ Nettoyage des fossés; ▪ Bacs de collecte de vêtements non autorisés; ▪ Plan de communication et information transmise aux citoyens;
M. G. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Délégation des dossiers de la RACJ; ▪ Contrat de Monsieur Martin Bonhomme;
M. Gignac	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tracé de la piste cyclable au coin de chemin Sainte-Marie et Morgan;
M. J.-C. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conversion future du garage municipal actuel; ▪ Lieu et nombre d'invités – réunion du 25 novembre 2014; ▪ Nouveau poste de taxis devant le 88 rue Sainte-Anne;
M. Juneau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pavage et stationnement adjacent au 176 rue Sainte-Anne; ▪ Stationnement de remorque à bateau; ▪ Barrière sur la rue Demers;

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Harvey	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du règlement municipal sur la rue Elmo-Deslauriers; ▪ Constats d'infraction émis pour la collecte des matières organiques; ▪ Coût de remplacement des ponts d'étagement.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

11-293-14 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la stagiaire au greffe a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 octobre 2014;

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 15 octobre 2014 préparé par la stagiaire au greffe de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

11-294-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 27 novembre 2014

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 27 novembre 2014, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion, et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

11-295-14 Renouvellement de l'entente intermunicipale 2015 – Centre d'appels d'urgence de la Ville de Pointe-Claire

ATTENDU l'offre de service et le prix soumis par la Ville de Pointe-Claire dans sa lettre du 24 septembre 2014;

ATTENDU QUE le renouvellement est pour une année;

ATTENDU QUE le contenu des ententes, incluant entre autres, le mode de fonctionnement, le mode de répartition des contributions financières, la durée de l'entente seront revus en 2015 par la ville de Pointe-Claire en collaboration avec les villes qui adhèrent à l'entente, pour les années subséquentes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

De renouveler l'entente de service avec la Ville de Pointe-Claire pour la répartition des appels de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, et ce, à partir du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2015.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville l'entente intermunicipale pour le Centre d'appels d'urgence avec la Ville de Pointe-Claire.

D'autoriser une dépense maximale de 21 326 \$, taxes non applicables, à même le poste budgétaire 02-290-00-339 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

11-296-14 Plan d'action sur la sécurité publique relativement aux nuisances et méfaits sur la rue Sainte-Anne

ATTENDU QU' il y a eu une recrudescence des méfaits sur la rue Sainte-Anne, particulièrement lors de la fermeture des bars le jeudi soir, au cours des derniers mois;

ATTENDU QUE la Ville a reçu de nombreuses plaintes des citoyens et des propriétaires de bateau de plaisance au cours de l'été 2014;

ATTENDU QUE plusieurs recommandations ont été soumises par le SPVM afin de résoudre la problématique de nuisances et de méfaits sur la rue Sainte-Anne;

ATTENDU QUE le volet municipal de ce plan d'action est constitué en plusieurs interventions telles que :

- L'augmentation de l'offre de taxis le soir pour libérer la rue Sainte-Anne le plus rapidement possible;
- L'augmentation de l'éclairage aux endroits sombres dans le secteur;
- L'installation de panneaux indiquant la réglementation en vigueur ainsi que les amendes liées;
- Des peines plus sévères pour les infractions relatives à la sécurité publique incluses au règlement de nuisance.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'entériner le plan d'action déposé par le directeur général et d'autoriser le directeur général à prendre les moyens nécessaires afin de mettre en place l'implantation de ce plan d'action.

D'affecter au budget 2015 les sommes nécessaires à l'exécution du plan d'action sur la sécurité publique relativement aux nuisances et méfaits qui ont lieu sur la rue Sainte-Anne, particulièrement lors de la fermeture des bars.

Adoptée à l'unanimité.

11-297-14 Personne ressource responsable du volet Recherche et Sauvetage - plan des mesures d'urgence de la ville

ATTENDU QUE la Ville est en processus de se doter d'un nouveau plan de mesures d'urgence local;

ATTENDU QU' un bottin de ressources incluant des personnes expertes en certains domaines s'avère être un outil indispensable en cas de sinistre;

ATTENDU QUE Monsieur Sandor Csank possède une expérience professionnelle et personnelle auprès de nombreuses associations et organismes liés à la recherche et au sauvetage;

ATTENDU QUE Monsieur Csank a offert son aide à la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

De nommer Monsieur Sandor Csank à titre de personne ressource responsable du volet Recherche et Sauvetage dans le cadre du nouveau plan des mesures d'urgence de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

11-298-14	Démission d'un membre du Comité de développement communautaire
------------------	---

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'accepter la démission de Madame Sophie Robillard du Comité de développement communautaire.

De remercier Madame Sophie Robillard pour son implication bénévole au sein de ce comité.

Adoptée à l'unanimité.

11-299-14	Demande de fermeture de la rue Sainte-Anne pendant l'événement < Course de lits nocturne > - Carnaval d'hiver 2015
------------------	---

ATTENDU QUE l'évènement « Course de lits nocturne » se tiendra le samedi 7 février 2015 entre 18 h et 19 h;

ATTENDU QU' il est préférable que la rue soit fermée de 17 h 45 à 19 h pour assurer la sécurité des participants;

ATTENDU la recommandation de la directrice des Loisirs à l'effet de fermer la rue Sainte-Anne (entre les rues Saint-Jean Baptiste et Du Collège) dans le but d'organiser la course des lits nocturne en toute sécurité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser la fermeture de la rue Sainte-Anne (entre les rues Saint-Jean-Baptiste et du Collège) pendant l'événement < **Course de lits nocturne** > le samedi 7 février 2015 de 17 h 45 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

11-300-14	Collecte de sang de madame le maire
------------------	--

ATTENDU QUE Héma-Québec doit prélever 1000 dons de sang par jour afin de subvenir aux besoins de la population au Québec;

ATTENDU QUE toutes les 80 secondes, une personne a besoin de sang;

ATTENDU QUE le maintien de la réserve collective de sang repose entièrement sur la générosité des gens soucieux de partager la très grande richesse qu'est la santé;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire participer activement en organisant de concert avec Héma-Québec, une collecte de

sang du maire, comme il se fait dans plusieurs municipalités au Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser l'administration municipale à organiser la collecte de sang de madame le maire, en collaboration avec Héma-Québec. L'événement aura lieu le lundi 2 février 2015 à l'auditorium de l'Hôpital Sainte-Anne.

Adopté à l'unanimité.

11-301-14 Lettre d'appui pour le maintien des services de Développement économique West-Island (CLD)

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé des modifications de nature législatives et budgétaires ayant pour effet d'abolir les centres locaux de développement (CLD);

ATTENDU QUE cette décision aura un impact sur le développement économique de notre territoire;

ATTENDU QUE le territoire couvert par Développement économique West-Island – CLD équivaut à plus de 30 % de la superficie totale de l'île de Montréal et comprend huit villes liées, soit plus de la moitié des municipalités composant l'agglomération montréalaise ;

ATTENDU QUE Développement économique West-Island - CLD est également un allié majeur pour les municipalités du territoire, puisqu'il favorise l'attraction de l'investissement extérieur, le développement, le maintien et la croissance des entreprises, sans oublier la création et la consolidation de centaines d'emplois.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Dana Chevalier

De transmettre la présente résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, aux dirigeants de Développement économique West-Island – CLD, ainsi qu'aux maires des villes desservies par le centre local de développement, pour le maintien des services de Développement économique West-Island – CLD.

Adopté à l'unanimité.

8. URBANISME

- 8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**
- 8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**
- 8.3. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

9. SERVICES TECHNIQUES

- 9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

- 9.2. CONCLUSION DE CONTRATS**

11-302-14	Octroi de contrat pour les services professionnels d'architecture pour le projet du futur garage municipal- Appel d'offres sur invitation
------------------	--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 30 septembre 2014;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation a évalué les offres le 29 octobre 2014 et recommande d'octroyer le contrat pour les services professionnels en architecture à la compagnie MDA architectes ayant obtenu le plus haut pointage ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

D'octroyer le contrat à la compagnie MDA architectes pour un montant de 34 493,00 \$, taxes incluses, pour les services professionnels d'architecture pour le projet du futur garage municipal et la conversion du garage existant.

D'autoriser la dépense nette de 31 113,00 \$, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

11-303-14 Protocole d'entente avec la Ville de Pincourt quant à l'utilisation d'un site de dépôt de neige usée pour la saison 2014-2015

ATTENDU QUE le tarif est de 1,75 \$/m³ de neige transportée à ce site pour un maximum de 15 000 m³ de neige ;

ATTENDU QUE ce tarif exclut les frais de soufflage qui sont assumés par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ;

ATTENDU la recommandation du directeur général à l'effet de signer le protocole d'entente avec la Ville de Pincourt quant à l'utilisation de leur site de dépôt de neige usée ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser madame le maire et le directeur général à signer le protocole d'entente avec la Ville de Pincourt quant à l'utilisation d'un site de dépôt de neige usée pour la saison 2014-2015.

D'autoriser une dépense maximale de 15 000 \$, taxes non applicables, pour l'année 2014, pour l'utilisation d'un site de dépôt de neige usée, à même le poste budgétaire 02-330-00-419 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

11-304-14 Octroi de contrats pour la fourniture de lignes téléphoniques SIP

ATTENDU QUE le changement du système téléphonique analogique actuel vers un système de téléphonie IP sera déployé prochainement ;

ATTENDU QUE l'administration municipale a procédé à des demandes de prix auprès de 5 fournisseurs afin de sélectionner un fournisseur de lignes téléphoniques SIP qui s'accorde avec le nouveau système de téléphonie IP qui sera mis en place sous peu ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le trésorier à signer les deux contrats de service de Voix et Internet avec le fournisseur *Allstream* pour une durée de 3 ans, pour un montant de 12 218,87 \$, taxes incluses.

D'autoriser une dépense nette de 709,32 \$, pour l'année 2014, à même le poste budgétaire 02-190-00-335 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

10. ENVIRONNEMENT

11-305-14	Demande d'aide financière dans le cadre du programme « ÉcoConnexions CN 2015 – De terre en air »
------------------	---

ATTENDU QUE le programme « ÉcoConnexions CN – *De terre en air* » apportera une contribution maximale de 25 000 \$ au verdissement des terrains municipaux partout au Canada, plus particulièrement dans les collectivités le long de ses lignes ferroviaires;

ATTENDU QUE le programme « ÉcoConnexions CN – *De terre en air* » permettrait d'améliorer la santé et le bien-être de notre collectivité sur le plan environnemental et social;

ATTENDU QUE ce programme nous apporterait un soutien financier dans le cadre du plan d'action de lutte contre l'agrile du frêne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

De demander une aide financière de 17 000 \$ dans le cadre du programme « ÉcoConnexions CN – *De terre en air* » afin de lutter contre l'agrile du frêne et conserver la couverture arborée présente à Sainte-Anne-de-Bellevue.

D'autoriser le directeur général à signer tout document donnant plein effet à la présente résolution.

D'affecter une somme de 17 200 \$, taxes incluses, au budget 2015, si l'aide financière de CN est accordée, à même le poste budgétaire 02-701-50-622 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

11-306-14 Étude économique du Secteur Nord – Mandat à une firme d’urbanisme pour la réalisation d’un plan du développement du territoire

ATTENDU QUE le Conseil municipal, aux fins de décision, a mandaté l’administration municipale à procéder à quatre études auprès de firmes de professionnels dans le cadre du développement du secteur Nord, une de celles-ci étant une étude d’évaluation économique relative à la mise en valeur du secteur Nord ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a octroyé, lors de la séance du 8 septembre 2014 un contrat à la firme Pierre Bélanger, économiste pour la réalisation d’une étude économique du secteur Nord ;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette étude, l’expertise d’une firme d’urbanisme est requise afin de réaliser le plan du développement du territoire ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

De retenir les services de la firme Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc. dans le cadre de l’étude économique du secteur Nord, pour un montant de 11 497 \$, taxes incluses, conformément à l’offre de service daté du 6 novembre 2014.

D’autoriser une dépense nette de 10 371 \$, à même l’excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l’unanimité.

11-307-14 Demande de permis de réunions auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors des activités du Carnaval et de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre biannuelle des employés de la Ville
--

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées sur le site des activités;

ATTENDU QUE l’activité de Disco extérieure se tiendra dans le stationnement devant l’Hôtel de Ville au 109 rue Sainte-Anne, le 7 février 2015;

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors

de la rencontre biannuelle des employés de la Ville le 18 décembre 2014;

ATTENDU la recommandation de la directrice aux Loisirs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées sur le site des activités dans le cadre du Carnaval d'hiver 2015.

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre biannuelle des employés de la Ville le 18 décembre 2014.

D'autoriser la greffière, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

11-308-14	Demande de permis de feux d'artifice auprès du Service de sécurité incendie de Montréal, section des événements spéciaux et mesures opérationnelles pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2015
------------------	--

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de feux d'artifice auprès du Service de sécurité incendie de Montréal, section des événements spéciaux et mesures opérationnelles;

ATTENDU le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2015 qui aura lieu le 7 février 2015;

ATTENDU la recommandation de la Directrice aux Loisirs à l'effet de procéder à une demande de permis auprès du Service de sécurité incendie de Montréal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

De procéder à une demande de permis de feux d'artifice auprès du Service incendie de Montréal, Section des événements spéciaux et mesures opérationnelles, pour le spectacle de feux d'artifice du 7 février 2015 dans le cadre du Carnaval d'hiver 2015.

D'autoriser la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document relatif à l'obtention de ce permis.

Adoptée à l'unanimité.

**11-309-14 Demande de permis d'événement
auprès de Parcs Canada pour le
spectacle de feux d'artifice dans le
cadre du Carnaval d'hiver 2015**

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada afin de permettre un tel événement sur le territoire de Parcs Canada (la jetée sur le canal);

ATTENDU la recommandation de la Directrice aux Loisirs afin de procéder à la demande de permis d'événement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

De procéder à une demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada pour le spectacle de feux d'artifice du 7 février 2015 dans le cadre du Carnaval d'hiver 2015 qui aura lieu sur le territoire de Parcs Canada (jetée sur le canal).

D'autoriser la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document relatif à l'obtention de ce permis.

Adoptée à l'unanimité.

**11-310-14 Autorisation d'utiliser les véhicules
de service de la Ville et le soutien
logistique - collecte de la Guignolée
le 7 décembre 2014**

ATTENDU la nécessité d'aider les plus démunis au sein de notre communauté et de leur apporter un peu de réconfort;

ATTENDU la demande faite par les organisateurs de la Guignolée et l'intention de ce Conseil de mettre les véhicules de la Ville et 50 bacs de recyclage à la disposition des bénévoles;

ATTENDU la demande faite par les organisateurs de la collecte de dons pour le comptoir alimentaire les 29 et 30 novembre 2014 à l'effet d'utiliser les véhicules de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser Monsieur Marcel Paquet à utiliser les véhicules de la Ville la fin de semaine du 29 et 30 novembre 2014 à l'occasion de la collecte de dons pour le comptoir alimentaire (résolution 08-215-14).

D'autoriser Monsieur Marcel Paquet, Coordonnateur de la Guignolée 2014 à utiliser les véhicules de service de la Ville et 50 bacs de recyclage afin de procéder à la collecte de la Guignolée le 7 décembre 2014;

D'autoriser l'emprunt du système de son pour l'auto afin de procéder à l'annonce de l'événement dans les rues de la Ville;

D'autoriser une dépense maximale de 680 \$, taxes incluses, pour l'impression de publicité relative à l'évènement, à même le poste budgétaire 02-190-00-992 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12. FINANCES

12.1. DONNS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

11-311-14 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la *Politique de dons* de la Ville ;

ATTENDU QUE cet organisme offre un concert-bénéfice dans le but d'amasser des dons pour le comptoir alimentaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Michel Boudreault

D'accorder un appui financier de 1 000 \$ et la location gratuite de la grande salle du Centre Harpell à Productions Douglas W. Miller dans le cadre du concert-bénéfice « The Solstice Jam » qui se tiendra le 13 décembre 2014.

D'autoriser la dépense et le paiement de 1 000 \$ à Productions Douglas W. Miller à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS

11-312-14 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 7 novembre 2014; **391 083,56 \$**

+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 octobre 2014 **17 832,21 \$**

Total : **408 915,77 \$**

Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 24 octobre 2014 **235 369,58 \$**

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

**11-313-14 Autorisation d'aller en appel
d'offres sur invitation pour la
refonte globale du site web
municipal**

ATTENDU QUE le site web municipal est l'outil de communication le plus fréquemment utilisé par nos citoyens et visiteurs;

ATTENDU QUE lors de notre sondage, les citoyens ont répondu que notre site web avait plusieurs lacunes tant au niveau visuel, de l'organisation des contenus et de ses fonctionnalités;

ATTENDU QU' afin de réaliser la refonte du site, la Ville désire obtenir un large éventail d'agences spécialisées dans le développement web pour la réalisation de ce projet d'envergure;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la refonte globale de notre site web.

D'approuver les critères d'évaluation suivants conformément à la *Loi sur les Cités de Villes* :

Critères	Pondération %
Expérience du soumissionnaire	30
Expérience, compétence et disponibilité du responsable du projet	20
Échéancier de travail et présentation des biens livrables	10
Outil de gestion de contenus (CMS)	30
Compréhension du mandat	10

Adoptée à l'unanimité.

11-314-14 Autorisation afin de permettre un poste d'attente de taxis en face du 88 rue Sainte-Anne

ATTENDU la recommandation du SPVM à l'effet d'augmenter l'offre de taxis le soir pour libérer la rue Sainte-Anne le plus rapidement possible afin d'assurer la sécurité des personnes;

ATTENDU QUE le directeur général recommande d'autoriser la nouvelle zone de taxis en face du 88 rue Sainte-Anne de 22 h à 5 h tous les soirs;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser le poste d'attente de taxis en face du 88 rue Sainte-Anne de 22 h à 5 h tous les soirs.

Adoptée à l'unanimité.

11-315-14 Rue Sainte-Anne – Phase III

ATTENDU QUE lors de la séance du 8 septembre 2014, le conseil municipal a adopté la résolution 09-251-14 qui avait pour but de procéder au paiement final à l'entrepreneur Catalogna et Frères Ltée pour les sommes retenues relativement à l'exécution des travaux;

ATTENDU le contexte litigieux entre les différentes parties au dossier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

De mandater le directeur général à prendre toutes mesures appropriées afin de protéger les droits et intérêts de la ville dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

11-316-14 Déjeuner – Levée de fonds pour NOVA

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser Madame Paola Hawa, à assister au déjeuner (Homestyle) Levée de fonds pour NOVA Ouest de l'Île qui aura lieu mardi le 11 novembre 2014.

D'autoriser une dépense maximale de 20 \$ à même le poste budgétaire 02-110-00-610 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENT

11-317-14 Avis de motion pour le règlement numéro 774 sur les tarifs et abrogeant le règlement numéro 760
--

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement sur les tarifs et abrogeant le règlement numéro 760.

11-318-14 Avis de motion du règlement numéro 704-5 modifiant le règlement numéro 704 concernant la formation d'un comité consultatif d'urbanisme

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement ayant pour effet de modifier le règlement numéro 704 relativement à notamment la durée du mandat des membres, le quorum, le nombre et le statut desdits membres.

11-319-14 Avis de motion du règlement numéro 533-65 modifiant le règlement 533 sur le zonage

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement ayant pour effet de modifier le règlement numéro 533 sur le zonage afin de permettre la conversion de maisons unifamiliales en duplex dans la zone H-60.

11-320-14 Avis de motion du règlement numéro 535-11 modifiant le règlement 535 sur le lotissement
--

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement ayant pour effet de modifier le règlement numéro 535 sur le lotissement afin d'augmenter la superficie minimale et la largeur minimale requise lors de la subdivision de lot dans la zone H-100.

11-321-14 Adoption du règlement numéro 772 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils
--

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue désire adopter un règlement concernant la circulation des camions et des véhicules-outils;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par Madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire du 15 octobre 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le règlement numéro 772 dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 16 octobre 2014 au 7 novembre 2014;
- Liste des commandes du 1^{er} octobre 2014 au 31 octobre 2014;
- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de : Paola Hawa, Dana Chevalier, Ryan Young, Andrée Deschamps, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;
- Dépôt par madame le maire de la liste des contrats de 25 000\$ et plus et contrats de 2 000 \$ cumulatif 25 000\$ et plus;
- Dépôt de l'état des revenus et dépenses prévisionnels au 31 octobre 2014.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-322-14 Levée de la séance

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

De lever la présente séance ordinaire. Il est 21 h 06

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Catherine Adam
Stagiaire au greffe